



2 Auxiliaires de puériculture (H/F)

Type de contrat : Poste permanent – Crèche Les Lutins

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire

Durée hebdomadaire : 35h00 (annualisé)

Horaires de travail : en fonction des besoins du service (coupé, ouverture, fermeture)

Située aux portes de Toulouse, la commune d'Aucamville connaît un développement régulier de sa population et atteindra prochainement les 10 000 habitants. Elle jouit d'une centralité historique avec de nombreux commerces de proximité et un tissu économique important. Son dynamisme associatif, sa programmation culturelle, ses nombreux services publics en font une ville attractive.

Le Service Petite Enfance regroupe un relais petite enfance avec 77 assistants maternels ; deux crèches collectives de 52 (labellisée crèche à vocation insertion professionnelle) et 20 agréments (crèche pilote dans l'accueil des enfants en situation de Handicap) et une Halte-garderie de 14 Agréments (labellisée crèche à vocation insertion professionnelle).

Il pilote le dispositif de la Convention Territoriale Globale.

Sous l'autorité de la Directrice de la structure et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, l'agent sera chargé de contribuer à l'accueil, au bien-être et au développement de l'enfant, dans le cadre d'un accueil collectif bienveillant et respectueux des différences de chacun conformément aux projets pédagogiques des différentes structures.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

- ✓ Accueillir les enfants, les parents ou substituts parentaux
- ✓ Organiser et effectuer les activités qui contribuent au développement de l'enfant
- ✓ Elaborer et mettre en œuvre des projets éducatifs
- ✓ Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités des enfants
- ✓ Accompagnement des parentalités : relation privilégiée auprès des parents, temps de rencontres
- ✓ Impulser et participer au travail de l'équipe
- ✓ Rendre compte de manière écrite et orale et transmettre des informations aux parents ou substituts parentaux, aux membres de l'équipe et à la directrice
- ✓ Créer et mettre en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- ✓ Suivre l'état général de l'enfant, repérer les signes du mal être et rassurer l'enfant
- ✓ Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- ✓ Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Donner les médicaments en fonction des Pai (Protocole d'Accueil Individualisé)
- ✓ Aménager et nettoyer les espaces de vie de l'enfant et du matériel en fonction des procédures mises en place et en complément du personnel spécifique
- ✓ Aider à la prise des repas, préparer les biberons et les goûters
- ✓ Organiser et gérer le nettoyage et le rangement du linge

ACTIVITÉS IRRÉGULIÈRES OU OCCASIONNELLES

- ✓ Organiser, réfléchir avec l'éducatrice de jeunes enfants sur la mise en place d'activités en fonction des tranches d'âge des enfants, du moment de la journée et du projet pédagogique de la structure.
- ✓ Participation à l'élaboration du projet de soin individualisé et à sa mise en œuvre en lien avec la directrice de la structure, le médecin, les équipes du service et les partenaires du soin (médico-social, école, justice...).
- ✓ Participation au recueil des données cliniques par la restitution des observations menées.
- ✓ Elaborer des projets inter partenariaux (écoles, relais, centre de loisirs...)
- ✓ Accompagner les enfants lors des sorties et lors des activités occasionnelles
- ✓ Assister aux réunions
- ✓ Assurer des remplacements dans des groupes ou structures différents
- ✓ Accompagner les enfants lors des sorties
- ✓ Participer à l'accueil et à la formation des stagiaires
- ✓ Participer à l'élaboration du projet d'établissement et à la mise en œuvre du projet éducatif
- ✓ Développer la transversalité au sein du service petite enfance
- ✓ Participer au groupe d'analyse professionnelle

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

- ✓ Accueillir les parents dans le respect des cultures et coutumes
- ✓ Communiquer avec la famille au quotidien : être à l'écoute, dans la bienveillance et respecter les obligations de discrétion
- ✓ Rendre compte d'observations et d'activités effectuées à la direction et à l'équipe
- ✓ Conserver son calme dans les situations de stress
- ✓ Solidarité avec les collègues (aide et assistance en cas d'urgence...)

PROFIL SOUHAITÉ

- ✓ Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture exigé
- ✓ Expérience significative dans le domaine de la petite enfance
- ✓ Cadre(s) d'emplois envisagé(s) : Auxiliaire de puériculture - Catégorie B – titulaire ou contractuel

CONDITIONS D'EXERCICES

- ✓ **Durée hebdomadaire** : 35h (annualisé)
- ✓ **Rémunération** : Statutaire + régime indemnitaire – minimum 2043.20 € brut
- ✓ **Avantages** :
 - Tickets restaurants
 - Participation à la mutuelle et la prévoyance
 - Possibilité d'adhésion à l'association du personnel de la ville d'Aucamville (Chèque vacances, Noël du personnel, autres...)
- ✓ **Horaires de travail** : en fonction des besoins du service (coupé, ouverture, fermeture)
- ✓ **Prise des congés en période de fermeture de la crèche** : 1 semaine à Noël, 1 semaine en avril, 3 semaines en août.
- ✓ **Mobilité sur les groupes d'enfants et sur les structures d'accueil**

CANDIDATURES

Adresser **une lettre de motivation**, un **CV actualisé** ainsi que le **Dernier arrêté de situation administrative (le cas échéant)** à :

Monsieur le Maire d'AUCAMVILLE
Service Ressources Humaines
CS 80213
31142 SAINT ALBAN CEDEX

Postes à pouvoir au 26 août 2024